

Séance ordinaire du 1^{er} août 1963

Le premier août mil neuf cent soixante trois, le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à onze heures, sous la présidence de M^r Allary Ernest, Maire.

Présents : M^{rs} Allary, Ferret, Philippéau, Faure, Bordenon, Demouille.

Absents : M^{rs} Villet, Mazire, Lhoumier, de Surmainy.

Compte administratif 1962.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 1962 qui laisse apparaître un excédent de recettes de 13.000, francs.

Le Budget Supplémentaire 1963, se montant à 33741, 67 francs, tant en dépenses qu'en recettes, est voté à l'unanimité.

Salaires du journalier.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'augmenter le salaire horaire du cantonnier et de le porter de F 1,90 à F 2,08 à partir du premier juin.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les membres présents.

Bordenon
Therrien
Faure

Demouille